

Genre du véhicule Chariot de travail agricole (Véhicule spécial) *	Marque de fabrication CLAYSON	Type 8040	Fiche d'homologation N° CH 5178 23
--	----------------------------------	--------------	---------------------------------------

Constructeur SPERRY NEW HOLLAND, Leon Claeysstrasse 3A, B-8210 Zedelgem - Belgique
 Identification sur la plaquette du constructeur: "8040"

Plaquette constructeur à droite, sur le cadre de la plateforme du poste de commande
 N° du châssis à droite, à l'avant sur tôle, au-dessus de l'essieu avant
 Identification du moteur "2713 E" à l'arrière, au centre du bloc (frappée par l'importateur)
 Importateur principal GRUNDERCO SA., 1242 Satigny / GE et 6287 Aesch / LU
 Véhicule homologué 4504401

Châssis		Moteur			
Nombre d'essieux	<u>2</u> Nombre de roues <u>4</u>	Marque	<u>FORD (GB)</u>	Type	<u>2713 E</u>
Direction	<u>hydrostatique, a.assist.hydraulique,s.roues AR</u>	Construction	<u>en ligne</u>	Temps	<u>4</u>
Transmission	<u>variateur + boîte mécanique</u>	Carburant	<u>D</u>	Position	<u>centre</u>
Nombre de vitesses	<u>3 sans paliers</u> Entraînement <u>sur roues AV</u>	Réfrigérissement	<u>eau</u>	Nombre cylindres	<u>6</u>
Frein de service	<u>hydraulique, à disques, sur les arbres ritzel resp. sur les roues AV; freins indépendant, 2 pédales avec verrouillage</u>	Alésage	<u>105</u>	Course	<u>115</u>
Frein auxiliaire	<u>mécanique, à disques, sur les arbres ritzel, resp. sur les roues AV</u>	Cylindres	<u>5972</u>	CV-impôt	<u>30,41</u>
Frein d'arrêt	<u>identique au frein auxiliaire</u>	Puissance en kW CV	<u>76 DIN</u>	a/t/min	<u>2330</u>
Ralentisseur	<u>---</u>	Bruit à l'arrêt	<u>77,5</u> dB/A	à t/min	<u>1750</u> x)
Contrôle 2 circuits	<u>---</u>	Silencieux	<u>1 pot 720x180 mm</u>		<u>---</u> +)
		Mesure des gaz	<u>Eacharach= 3,0</u>		<u>---</u> x)
		Déparasitage	<u>---</u>		

Carrosserie	<u>moissonneuse-batteuse s.d. avec cabine fermée +</u>			Poids	ayant	amers	total
Nombre de portes	<u>---</u>	Indic. vitesse	<u>---</u>	Poids à vide	<u>(3610)5000</u>	<u>(1860)1300</u>	<u>(5470)6300</u>
Cantures sécurité	<u>---</u>	Rétroviseurs	<u>gauche / droite</u>	Charge utile	<u>---</u>	<u>---</u>	<u>(5470)6300</u>
Cale	<u>1/500x350x200mm</u>	Atelage	<u>sur demande</u>	Poids total	<u>5900</u>	<u>2500</u>	<u>7500</u>
Antivol	<u>---</u>			Garantie fabr.	<u>18.4 - 30</u>	<u>10.5/80 - 18</u>	(Vanantes
Nombre de places	<u>1</u> av	centre	<u>---</u>	Dimens. pneus	<u>10 / 1,8</u>	<u>8 / 3,0</u>	voir
Dimensions	intérieur	extérieur		Ply/bars	<u>5630</u>	<u>3420</u>	remarques)
Longueur	<u>(8600)7050</u>	Empartements	<u>3405</u>	Charge pour V max	<u>30</u>	<u>30</u>	
Largeur	<u>(3380)2922</u>	Essieu double	<u>av</u>	Garantie poids remorquable avec frein	<u>---</u>	<u>---</u>	
Hauteur	<u>---</u>	Voie	<u>av 2460 ar 2000</u>	Garantie poids remorquable sans frein	<u>---</u>	<u>---</u>	
Porte à faux	lat. <u>---</u>	Voies	<u>av</u>	Garantie poids de l'ensemble	<u>---</u>	<u>---</u>	
	av <u>(3190)1610</u>		<u>ar</u>	Poids remorquable testé	<u>---</u>	<u>---</u>	
	ar <u>---</u>	Braquage ø	<u>g 12620 d 12250</u>	Vitesse maximale selon le constructeur	<u>---</u>	<u>---</u>	<u>23,7</u> km/h
Distance volant - vers l'avant du véhicule -	<u>() = sans la table de coupe</u>			Vitesse maximale testée	<u>---</u>	<u>---</u>	<u>24,5</u> km/h

à 2450 t/min au moteur

Equipement	§)	
Feux de route	CR	(E)
Feux de croisement	CR	(E)
Feux de position	A	(E)
Feux rouges	R-S1	(E)
Feux stop	R-S1	(E)
Clignoteurs	av	AV=1 4 (E) ar 2a (E)
Catadioptres	av	I (E) ar I (E)
Feux de gabarit	av	
Feux complémentaires		3 lampes de travail
Eclairage plaque		1 feu de danger CH 1 1280 03/CH 1200
Essuie-glace		++ avec/sans lave-glace
Avertisseurs		BGSCH el 20016 ou d'autres modèles homologués

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Chariot de travail agricole (Vhc.spéc.)	
Marque et type	CLAYSON B 0 4 0	
Homologation N°	CH	5178 23
Carrosserie	moissonneuse-batteuse	
Places	total 1	avant
Poids à vide	(5470)6300	Carburant D
Charge utile	---	CV-impôt 30,41
Poids total		Cylindree 5972

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

x) Voir fiche des émissions.

+) Véhicule spécial : Largeur.

+) Insonorisation : La sortie de l'échappement est dirigée vers le haut (importateur).

++) Carrosserie : Sur demande avec cabine fermée; l'équipement selon l'OCE doit être contrôlé lors de l'immatriculation.

§) Equipement : La hauteur des feux de croisement, de position et des clignoteurs AV admise pour raisons techniques.

À noter dans le permis de circulation:

101 - Nombre de plombs: 1 son emplacement: sur butée de pleine-charge.

115 - Feu orange obligatoire (pour largeur supérieure de 3000 mm).

125 - Autorisation spéciale obligatoire.

136 - Permis de conduire de la catégorie "F" obligatoire.

137 - Signalisation obligatoire des parties suivantes du véhicule: l'arrière du vhc.; les supports des feux AR; la partie AR de la table de coupe, de chaque côté et la protection avant.

138 - Dispositifs de protection obligatoires pour les parties suivantes du véhicule: à l'avant, devant la table de coupe ou si la table de coupe est transportée séparément, devant la fixation de la table de coupe.

139 - Les parties suivantes du véhicule doivent être enlevées avant la course: les diviseurs à l'avant ou la table de coupe dépassant 3500 mm de largeur.

141 - Il est obligatoire d'assurer les parties suivantes du véhicule: la table de coupe à la hauteur requise; l'échelle doit être relevée; le canal de vidange doit être rentré et assuré.

Lieu et date de l'homologation Genève, 30.6.81.

Service fédéral d'homologation